

## **Outiller les municipalités du Haut-Richelieu pour la protection de la biodiversité**

**Québec, le 16 novembre 2020** – La Fondation de la faune du Québec est heureuse d’avoir contribué à la réalisation du projet *Outiller les municipalités du Haut-Richelieu pour la protection de la biodiversité* du [Centre d’interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu](#) (CIME). Financé dans le cadre du programme [AGIR pour la faune](#), ce projet visait à renforcer les capacités des gestionnaires municipaux à mieux gérer les espèces exotiques envahissantes (EEE) présentes sur leur territoire et à élaborer un plan de conservation des milieux naturels pour la municipalité de Saint-Alexandre afin qu’elle puisse protéger ses boisés d’intérêt et favoriser le rétablissement de corridors écologiques entre les fragments forestiers.

Située au sud du Québec, de part et d’autre de la rivière Richelieu, la MRC du Haut-Richelieu est une région riche en biodiversité. Cependant, les forêts couvrent moins de 11 % de son territoire et le paysage y est fortement fragmenté. L’absence de connectivité entre les fragments forestiers est une menace importante pour le maintien de cette biodiversité. De plus, la présence d’EEE menace l’intégrité et la biodiversité des écosystèmes de la région du Haut-Richelieu. Devant de telles menaces, les municipalités sont trop souvent dépourvues. C’est pour pallier cette situation que CIME a développé le projet en question.

La formation a pris la forme d’un atelier d’une demi-journée présentant, dans un premier temps, ce qu’est une EEE, l’état de la situation dans le Haut-Richelieu, les principales EEE présentes sur le territoire, ainsi que les impacts économiques, écologiques et sociaux de leur présence. Dans un deuxième temps, l’atelier présentait des cas vécus de gestion de EEE tels que le contrôle de la châtaigne d’eau et du nerprun bourdaine. Pour élaborer le contenu de sa formation, CIME a effectué une recherche d’information rigoureuse, tant dans la littérature scientifique que sur le terrain, compilant les données sur la répartition des EEE sur son territoire. Ces différentes sources d’information lui ont permis d’offrir des formations de qualité et de concevoir une fiche présentant les six espèces de plantes exotiques envahissantes les plus fréquemment observées dans la MRC du Haut-Richelieu.

De plus, à la suite de commentaires recueillis lors de la formation, CIME a décidé d’offrir une formation d’une demi-journée sur le terrain pour faciliter l’identification des EEE. Les espèces et leurs problématiques ont d’abord été présentées, ainsi que certaines espèces similaires et leurs critères de différenciation.

Pour sa part, l’élaboration du *Plan de conservation des milieux naturels et de la biodiversité de la municipalité de Saint-Alexandre* s’est faite en collaboration avec le conseil municipal et des représentants du comité environnement de Saint-Alexandre. En plus de bien décrire le territoire, le plan présente les enjeux de conservation, les actions proposées avec un échéancier ainsi que le compte-rendu d’une consultation publique. Le Plan est disponible sur le site internet de la municipalité. Mentionnons que Saint-Alexandre est la deuxième municipalité de la MRC, après la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à se doter d’un outil de gestion des milieux naturels ayant pour objectifs la protection des boisés d’intérêt et le rétablissement de liens écologiques. Mention spéciale également pour cette municipalité qui vient tout juste d’adhérer au *Fonds des municipalités pour la biodiversité*.

« Le projet de CIME est un bel exemple de projet de renforcement de capacité. Ils ont développé des outils et des formations pour aider les gestionnaires municipaux à mieux comprendre les enjeux de biodiversité présents sur leur territoire et à mieux les gérer. La fragmentation des territoires et la présence des EEE sont des enjeux complexes pour lesquels les municipalités devront s’occuper un jour ou l’autre. CIME a fait un travail remarquable et nous en sommes très fiers », mentionne Christine Bélanger, gestionnaire principale, programmes et développement de la Fondation de la faune du Québec.

« Au cours des 15 dernières années, nous avons pu constater que l’introduction et la propagation des EEE constituaient un enjeu majeur pour le maintien de l’intégrité des milieux naturels de notre région. Nous remercions la Fondation de la faune pour son appui et nous entendons bien poursuivre le travail d’information auprès des municipalités en utilisant les outils développés dans le cadre du projet. Nous sommes aussi très heureux d’avoir pu accompagner la municipalité de Saint-Alexandre dans l’élaboration de son plan de conservation des milieux naturels et de la biodiversité. Le déploiement du plan se poursuivra en 2021 avec, notamment, l’élaboration d’une

politique de l'arbre à laquelle CIME collaborera. Nous tenons à souligner le dynamisme du conseil et de l'administration municipale dans la mise en œuvre de plusieurs initiatives environnementales », souligne Renée Gagnon, directrice générale de CIME.

Rappelons que le programme *AGIR pour la faune* offre une aide financière aux projets de conservation et de mise en valeur des habitats fauniques qui cadrent avec la mission de la Fondation de la faune du Québec, mais qui ne sont pas admissibles à ses autres programmes d'aide. Il soutient la planification des actions de conservation, permet aux propriétaires d'habitats fauniques et aux divers intervenants d'être mieux informés sur la valeur écologique de ces habitats et les moyens de les conserver ou de les mettre en valeur. Il vise également à susciter l'engagement et à soutenir les acteurs dans la conservation, la restauration et l'aménagement des habitats fauniques.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

**Informations :**

M<sup>me</sup> Mylène Bergeron  
Directrice des communications et de la collecte de fonds  
Fondation de la faune du Québec  
418 644-7926, poste 135  
418 575-5728  
[mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca)